

Procès-verbal Réunion du conseil d'établissement tenue le 21 mai 2024

	<p><u>PRÉSENCES</u></p> <p>Mme Josée Poirier, direction école Mme Marijo Tardif, parent Mme Laurie Bush, parent M. Éric Caron, parent (arrivé à 19h39) M. Konin Koua, parent (arrivé à 19h07) Mme Josiane Dorion, parent Mme Karine Fontaine, parent (subst) M. Guillaume Lauzier, parent (subst) Mme Marianne Longpré, SDG Mme Isabelle Bourque, enseignante Mme Annie Lemieux, enseignante Mme Marie Pier Couture, enseignante Mme Sophie Cimon, soutien Mme Marie-Noëlle G. Bombardier, représentante de la communauté</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Présent(e)</th> <th>Absent(e)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table>	Présent(e)	Absent(e)	X		X			X	X		X		X		X			X		X	X		X		X			X		X	
Présent(e)	Absent(e)																																
X																																	
X																																	
	X																																
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
	X																																
	X																																
X																																	
X																																	
X																																	
	X																																
	X																																
	<p>1. Mot de bienvenue et quorum</p> <p>La présidente, Marijo Tardif, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h01.</p>																																
<p>CE# 23-24-34</p>	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif et appuyé par Isabelle Bourque d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retrait de « présentation de la direction » au point 1 <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																																
<p>CE# 23-24-35</p>	<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>Il est proposé par Annie Lemieux d'adopter le procès-verbal tel que présenté et appuyé par Karine Fontaine.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																																
	<p>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</p> <p><u>Eclipse</u> : Tout s'est bien déroulé la journée de l'éclipse.</p> <p><u>La Cantine pour Tous</u> : Toujours en attente de la confirmation du changement de traiteur pour l'an prochain.</p>																																

	<p><u>Jardin communautaire</u> : Subvention obtenue du conseiller municipale M. Paul Gingues pour aider aux achats.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
<p>CE# 23-24-36</p>	<p>5. Politique en lien avec la gestion des allergies</p> <p>La direction présente un résumé des échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre du comité du 8 mai 2024 en soirée ainsi que la recommandation de celui-ci à l'effet d'aller de l'avant avec le retrait des interdictions alimentaires dès la rentrée 2024-2025.</p> <p>Recommandation du comité : offrir une rencontre d'informations pour les parents à la rentrée scolaire afin qu'ils puissent poser leurs questions. Faire de la prévention au primaire permet de mieux outiller les élèves pour le secondaire.</p> <p>Il n'y aurait pas de processus particulier pour des classes avec des enfants allergiques à l'exception de l'envoi d'une lettre d'informations aux parents de la classe.</p> <p>Le personnel de l'équipe-école aura plus d'informations d'ici la fin de l'année scolaire et au début de la prochaine.</p> <p>Il est proposé par Konin Koua d'approuver la proposition de retirer toutes les interdictions alimentaires et appuyé par Isabelle Bourque.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>CE# 23-24-37</p>	<p>6. Montants chargés aux parents 2024-2025</p> <p>La direction présente les montants maximaux pour 2024-2025.</p> <p>Le maximum de la 4^e année sera corrigé à 80 \$ afin d'arrimer avec la classe potentielle multiniveaux de 4^e - 5^e.</p> <p>Les frais pour la 5^e année sont plus élevés que les autres niveaux considérant l'abonnement à Netmath qui était avant assumé par la CSSRS.</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif et appuyé par Marie-Pier Couture d'approuver les montants tels que présentés.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>CE# 23-24-38</p>	<p>7. Demandes de soutien à la Fondation de l'école pour 2024-2025</p> <p>La direction présente le tableau des demandes de soutien élaboré avec les enseignants. Les différents budgets disponibles pour l'école ont aussi été présentés afin de s'assurer d'utiliser les diverses mesures pour favoriser une offre de service diversifiée aux élèves.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion d'approuver les demandes telles que proposées et appuyé par Karine Fontaine.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>

CE# 23-24-39	<p>8. Code de vie 2024-2025</p> <p>La direction présente le code de vie pour la prochaine année scolaire. Elle mentionne qu'aucun changement n'a été apporté.</p> <p>Il est proposé par Marie-Pier Couture d'approuver le code de vie telle que proposée et appuyé par Éric Caron.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>9. Critères de formation des groupes 2024-2025</p> <p>La direction présente les critères de formation des groupes pour 2024-2025.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>10. Date de l'assemblée annuelle des parents 2024-2025</p> <p>La direction demande aux membres à quel moment ils souhaitent tenir l'assemblée annuelle sachant qu'il sera difficile de la prévoir lors d'une soirée de rencontres de parents.</p> <p>La date choisie est le 10 septembre 2024 à 18h30.</p> <p style="text-align: right;">Être consulté</p>
	<p>11. Reliquat-recours des frais chargés aux parents</p> <p>La direction mentionne que le CSSRS recevra entre 314 161,91\$ à 449 196,29\$ et que cet argent sera réparti par école. À Champlain, nous devrions recevoir autour de 5 000 \$. Ce montant devra être dépensé au plus tard au 30 juin 2025.</p> <p>Étant donné que l'utilisation doit être faite individuellement, la direction propose de créditer les frais chargés aux parents à la rentrée ainsi que les frais de surveillance pour les familles défavorisées, et ce, jusqu'à épuisement de montant.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>12. Activités et sorties éducatives</p> <p>Aucune sortie à présenter.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>13. Points d'informations :</p> <p><u>Comité de parents</u> : présentation de la nouvelle politique de l'organisation scolaire; discussion des critères d'application avec les parents afin d'avoir les commentaires, car la politique sera effective pour l'année scolaire 2025-2026.</p> <p>Pour le transport scolaire, le grand changement sera l'utilisation d'une 2^e adresse; pour le SDG, la réservation se fera un mois à l'avance et payable sur réservation. De plus, un élève ne pourra pas être inscrit en SDG et au transport pour une même période.</p>

Fondation : Souper spaghetti, moins de participation et beaucoup moins de desserts offerts donc impact direct sur les profits; table d'accueil avec plus de monde a amélioré la cadence d'entrée;

Pique-nique de fin d'année prévu le 6 juin, hotdog et chips prévus sans dessert, l'objectif étant de créer le rassemblement de la communauté

Demandes de campagne de financement sont à venir pour l'année prochaine.

Service de garde : le jardin va bon train et l'entretien se fait avec les enfants sur l'heure du diner; la subvention reçue va permettre de payer quelques heures à une personne ressource pour s'occuper du jardin.

Enseignants : Dynamique de gestion examen et harmonie occupe une grande place ; plusieurs activités à travers le tout (tombola, course Wixx, sortie de vélo), retraite à venir de Nancy (classe 1-2) et de Mme Mary (enseignante en anglais)

Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien : s.o.

Membre de la communauté : s.o.

Direction :

Date de l'entrée administrative : Celle-ci aura lieu le jeudi 15 août de 8h à 18h.

Organisation scolaire 2024-2025 :

2 classes de préscolaire

2 classes de 1^{re} années

1 classe de 2^e années

1 classe de 2^e et 3^e années

1 classe de 3^e années

1 classe de 4^e années

1 classe de 4^e et 5^e années

1 classe de 5^e années

2 classes de 6^e années

Accueil des futurs élèves de maternelle : C'est vendredi dernier qu'a eu lieu l'accueil des futurs maternelles. Les enfants ont eu l'occasion de jouer avec les différents jeux et de se faire lire une histoire alors que la direction a rencontré les parents. Les enfants sont repartis avec un petit pot de pâte à modeler, des petits collants et un signet.

Être informé

14. Courrier ou questions du public

Aucun

Être informé

15. Autres points

Aucun

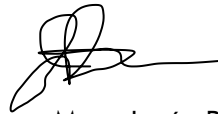
	<p>16. Prochaine rencontre</p> <p>La dernière rencontre est prévue le mardi 18 juin dès 19h. Lors de cette rencontre, le rapport annuel sera présenté afin de pouvoir l'adopter avant l'AGA.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-40	<p>17. Levée de l'assemblée</p> <p>Marijo propose la levée de l'assemblée à 21h26.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2023-2024 : 6 membres dont 3 parents



Mme Marijo Tardif
Parent, présidente
Conseil d'établissement



Mme Josée Poirier
Directrice
École Champlain